

Mercredi 4 février 2015

BASTOGNE

Patiner toute l'année sans glace ?

La société TVB de Bastogne vend des patinoires synthétiques. Des panneaux, mais pas de glace pour faire du patin toute l'année !

● Interview :
Philippe CARROZZA

Le principe n'est pas neuf. Loin s'en faut. Il remonte au début des années 2000. Mais à l'époque, les firmes qui proposaient de patiner sur des panneaux synthétiques au lieu d'évoluer sur de la glace n'avaient pas encore de produits bien au point : la glisse qui laisse à désirer, les panneaux qui s'altéraient ou qui se laissaient aller.

La technique a évolué dans le bon sens et aujourd'hui, des panneaux en polyéthylène PE-HD (haute stabilité thermique) permettent de glisser pour de vrai. Le concept a convaincu la firme bastognarde TVB lors d'un voyage et d'une démonstration en Suisse. À un point tel qu'elle a acquis des panneaux. Aujourd'hui, elle loue sa patinoire et est devenue dépositaire de la marque Icegreen pour la Belgique, le Grand-Duché et la France. À quelques jours du Salon des mandataires, TVB vise surtout les Communes.

75 % de subsides si installée sur une aire de jeux ?

Marcel Schutz, vous qui êtes le patron de TVB, pourquoi ce coup de foudre pour ce type de produit ?

Parce qu'il faut se diversifier. Notre entreprise spécialisée dans les techniques et la valorisation du bois construit des aires de jeux pour les Communes. Pourquoi ne pas adjoindre une patinoire à ces plaines de jeux puisqu'il y a des subventions d'Infrasports de 75 % pour ce type d'équipement ? Je suis allé voir chez les spécialistes suisses et j'ai été convaincu.

Cela marche comment cette patinoire ?

Et bien c'est un plancher de panneaux en polyéthylène qui, une fois placés, ne demandent pas d'énergie puisqu'il n'y a pas de glace ! Ça ne coûte rien en



La patinoire synthétique qui a été louée par TVB à Libramont lors des fêtes de fin d'année.

Le prix des panneaux d'une piscine synthétique est de 200 euros/mètre carré. Or, pour une infrastructure digne de ce nom, il faut environ 300 mètres carrés, ce qui fait 60 000 €, plus les finitions.

terme d'exploitation, cela ne consomme pas et ne pollue pas. De plus, on retourne les panneaux après cinq ans et c'est reparti pour cinq nouvelles années. Vous pouvez les déplacer rapidement et créer une patinoire où vous voulez. La résistance aux UV de la surface favorise le patinage toute l'année, même sous un soleil de plomb. Ce n'est pas pour rien que c'est en Espagne qu'on vend le plus de patinoires synthétiques.

C'est cher ces panneaux ?

Il faut compter 200 euros/mètre carré. Or, pour une infrastructure digne de ce nom, il faut environ 300 mètres carrés, ce qui fait 60 000 euros, plus les finitions, bien sûr. Si une Commune souhaite promouvoir ce type de sport chez nous, elle peut envisager de placer une telle patinoire près d'une aire de jeux ; ça lui permettra de décrocher 75 % de subventions. Cela fait une part communale peu élevée, non ? Et cela ne demande pas d'entretien. Le chalet horeca que je loue avec les

patinoires pour les fêtes de fin d'année, peut être transformé en local technique s'il le faut. Quand vous voyez qu'une lisseuse pour la glace coûte à elle seule 200 000 euros, le calcul est simple, non ?

Comment ce produit ne s'est-il pas développé chez nous ?

Sans doute parce que cela ne fait pas partie de notre culture. C'est donc une belle opportunité pour le Luxembourg de découvrir ce sport. J'ai des contacts actuellement avec des gens au Grand-Duché et en France mais cette année, je veux développer ce créneau. Nous serons présents au Salon des mandataires qui commence le jeudi 12 février et je présenterai des panneaux. J'espère convaincre l'un ou l'autre édile. ■

L'équipe de hockey de Liège a fait un essai : « C'est OK ! »

Des détracteurs disent que ça glisse moins bien sur les patinoires synthétiques que sur une de glace. De quoi laisser Marcel Schutz de... glace : « C'est faux. J'ai acheté une patinoire que j'ai montée en hiver 2013 au LEC de Libramont et, l'an dernier à la

halle aux foires. J'ai fait venir l'équipe de hockey de Liège et une patineuse de haut niveau de Tournai. Ils sont tous unanimes et n'ont qu'un mot : « super ». Il paraît que cela glisse même mieux que sur de la glace. Les équipes de hockey du top en Suisse ou au Canada s'entraînent sur ce

type de surfaces synthétiques. On en construit de plus en plus dans les nouveaux stades, à proximité des hôtels et bien sûr, lors d'événements comme les marchés de Noël ou des festivals. Ce produit cadre bien avec les préoccupations environnementales. » ■

Ph.C.

VITE DIT

D'Idélux à Résilux en passant par la Ville de Bastogne

Marcel Schutz a travaillé chez Idélux assainissement avant de rejoindre la Ville de Bastogne où il restera chef des travaux pendant plus de huit ans. En 1988, il crée la société Résilux, un négoce de bois. Deux ans après, patatras : les chablis des tempêtes coulent sa société.

« Un incident de parcours »

Le Bastognard relève la tête, encouragé par le juge du tribunal de commerce qui estime que Résilux est « un incident de parcours ». M. Schutz repart alors d'une feuille blanche et lance TVB (Techniques et valorisation du bois). Il commence ses activités en façonnant des piquets de vignes pour l'Alsace et la Lorraine et des tuteurs pour arbres fruitiers. La chute du mur en 1989 et l'ouverture du marché de l'Est vont rétrécir le marché et TVB trouve son salut dans la diversification de ses produits. Plaines de jeux en bois publiques et maisons en bois deviennent ses fers de lance.